



Des colos qui nous rassemblent

CONTACT ORGANISATEUR

LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT DE L'ISÈRE

33, rue Joseph Chanrion - 38000 GRENOBLE

Tel : 04 38 12 41 30 - Fax : 04 76 70 02 57

vacances@laligue38.org

Agrément touristique : AG 075 95 00 63

En savoir + : colos.laligue38.org

Nos blogs colos : blogs.laligue38.org

LES INDISPENSABLES

Certificat médical de non contre-indication à la pratique des sports aériens et vol libre obligatoire



retrouvez toutes nos colos sur
www.laligue38.org

LES P!EDS EN L'AIR-QUINZAINE

CENTRE LE VERCORS, VILLARD-DE-LANS

Pour les 12-14 ans

ACTIVITÉS PRÉVUES

Les pieds en l'air : c'est parti pour un stage de parapente avec 1 vol en biplace et 4 séances en pente-école pour se familiariser avec la conduite d'une voile : gonflage, slalom, saut de puce. L'activité parapente est liée aux conditions climatiques et est encadrée par des moniteurs diplômés d'État de l'école de Lans en Vercors. Bonus : un survol des montagnes du Vercors et de la Chartreuse en avion mousquetaire 140 ! L'activité se déroule à l'aérodrome du Versoud, dans la vallée grenobloise. Et pour continuer à glisser pendant l'été: 1 séance à la patinoire et deux séances à la piscine couverte olympique de Villard de Lans (selon ouverture). N'oublie pas tes gants! Grands jeux, veillées et boom sont proposés par l'équipe d'animation pour compléter ce séjour.

Une colo dans le vent !

LIEU DU SÉJOUR

Villard-de-Lans, situé à 31 km de Grenoble, est une station touristique au cœur du parc régional du Vercors, bénéficiant d'un climat privilégié à 1000 m d'altitude. Le centre se situe sur un terrain arboré. Il propose tout le confort nécessaire à l'accueil des groupes enfants et adolescents. Les chambres de quatre lits sont équipées de sanitaires complets. La vue des chambres s'ouvre sur la montagne environnante. Le centre dispose de nombreuses salles d'activités et d'une vaste salle de restaurant.



Agréments UFOVAL : Ministère de la Jeunesse et des Sports. Agrément Ministère chargé du tourisme : C.G.O.L / LFEFP : AG.075.95.0063 C.G.O.L : Utilité publique / Décret du 31.05.1930
n° siren : 779 552 405 - n°Siret : 779 552 405 00069 - Code APE 94 99Z

LE RYTHME DE LA JOURNEE

- Lever et petit déjeuner individualisés
- Brossage des dents
- Rangements des chambres
- Choix des activités de la journée
- Le Temps des activités
- Déjeuner
- **Temps Calme adapté à l'âge des enfants**
- Le Temps des activités
- Goûter
- Le Temps des douches
- Le Temps du courrier, discussions et jeux libres
- Dîner
- Veillée collective
- **Brossage des dents et coucher adapté à l'âge des enfants**

VIE QUOTIDIENNE

Notre centre est ouvert toute l'année (colonies de vacances et classes). L'encadrement est constitué d'animateurs formés ou en cours de formation. Le centre est dirigé par un directeur permanent. Il est épaulé par 2 adjoints pédagogiques, 1 ou 2 assistantes sanitaires et un cuisinier permanent.

Un animateur de vie quotidienne suit votre enfant tout au long du séjour.

Il est toujours présent, quel que soit le moment de la **journée, avec un souci constant de sécurité et d'apprentissage**, notamment celui de la vie en collectivité.

Rythme de vie : **le réveil est individualisé. Les activités dynamiques et calmes sont alternées** en fonction des moments de la journée, des conditions climatiques et sont adaptées au rythme de vie des enfants. **Le coucher s'effectue toujours à des heures raisonnables, après une veillée adaptée à l'état de fatigue des enfants.**

Repas : nous avons le souci de proposer aux enfants des repas équilibrés et diversifiés, pris à des heures régulières. Un animateur présent à chaque table veille **à ce que l'enfant mange de tout et suffisamment.** Seuls les régimes alimentaires médicaux sont respectés. Les convictions religieuses et philosophiques **le sont également, si elles n'ont pas d'incidences sur l'organisation collective.**

Hygiène : **la douche et la toilette sont effectuées** chaque jour.

Il peut arriver, comme dans toute collectivité, que nous ayons à lutter contre les poux. En conséquence, **il peut être sage d'ajouter dans la trousse de toilette** une lotion traitante.

Linge : **il est lavé une fois par semaine.** Afin de réduire les risques de pertes, celui-ci doit être marqué **au nom de l'enfant par une bande tissée cousue** (celle collée au fer ne résiste pas toujours aux lavages répétés) ou un stylo textile.

SANTE

Les parents remplissent avec attention et sans omission la FICHE SANITAIRE en nous indiquant par exemple les allergies ou les régimes spécifiques. Si l'enfant a un traitement en cours lors **de son séjour, il est impératif de donner l'ordonnance** du médecin, au moment du départ, au responsable du convoi. Le suivi médical est assuré par un adulte qualifié qui se charge des soins médicaux légers ou **de l'application des traitements en cours.** Si l'enfant tombe malade, il est conduit chez le médecin et vous en êtes immédiatement avertis. Tous les éventuels **frais médicaux sont avancés par la Ligue de l'enseignement**, les ordonnances sont ensuite adressées aux familles contre remboursement. Si elles bénéficient de **la CMU, elles doivent fournir dès l'inscription, les imprimés nécessaires à jour** : attestation CMU et **attestation d'assurance maladie.**

RELATION PARENTS / ENFANT

Courrier : **nous incitons les enfants à vous envoyer** au moins une lettre après leur arrivée. Il est bien de le munir de quelques enveloppes timbrées à votre adresse. Des lettres de votre part sont également recommandées et les bienvenues.

Nous vous conseillons de privilégier le courrier pour correspondre. Votre enfant reçoit son courrier dans sa propre boîte à lettres qui peut aussi être utilisée pour **écrire aux copains de la colo, ou à l'animateur, au cuisinier...**

Téléphone : le centre ne dispose pas de point phone. Les parents peuvent appeler sur le centre **uniquement en cas d'urgence.**

Internet : **des nouvelles sont données sur le blog du** séjour quasi quotidiennement. Pour le consulter, il suffit de vous rendre sur le site www.ligue38.org/blogs-de-nos-sejours et de sélectionner Villard de Lans dans la catégorie montagne, puis saisir les codes **d'accès fournis dans la convocation de départ.**

ARGENT DE POCHE

Les parents pourront remettre l'argent de poche à un animateur au moment du départ. L'enfant peut retirer son argent dès qu'il le souhaite. S'il souhaite le conserver avec lui, la Ligue de l'Enseignement de l'Isère ne pourra en aucun cas être tenue pour responsable de sa disparition. Les besoins étant limités, une somme de 10 € par semaine est suffisante.

OBJETS DE VALEUR

Ils sont déconseillés (vêtements de marque, téléphone portable, console de jeu, bijoux, appareil photo numérique, MP3...) et restent sous la responsabilité de l'enfant. Aucun remboursement ne sera effectué en cas de perte ou de vol.

PRATIQUES ADDICTIVES : TABAC ALCOOL DROGUES

La loi Française interdit la consommation d'alcool aux mineurs et la consommation de tabac dans les lieux publics et spécialement dans les centres de vacances. La loi interdit également la consommation de drogues et de produits stupéfiants. Si elle n'était pas respectée, nous avons obligation légale de déclarer ces infractions au procureur de la République.

MEMO

Documents à remettre le jour du départ :

- La fiche sanitaire
- Les médicaments et l'ordonnance
- L'argent de poche
- L'autorisation de baptême de l'air en parapente

CORDONNÉES DU CENTRE

Centre « Le Vercors »

Ligue de l'enseignement de l'Isère

La Balmette

Rue des JO de 1968

38250 Villard-de-Lans

Tél : 04 76 95 17 66

Mail : centrelvercors@laligue38.org

DES COLOS
QUI NOUS
RASSEMBLENT



Certificat médical de non contre-indication

Je soussigné, Docteur : _____

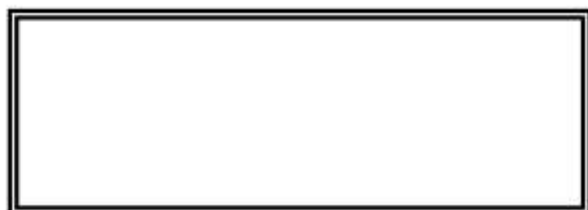
Demeurant à : _____

Certifie avoir examiné ce jour Mr / Mme / Melle :

Né (e) le : ____ / ____ / ____ Demeurant à : _____

Et n'avoir pas constaté, à ce jour, de contre-indication à la pratique des sports
aériens et du vol libre.

Fait à _____, le ____ / ____ / 20__



Signature du médecin

Cachet du Médecin



TROUSSEAU ETE

NOM DE L'ENFANT:

PRENOM:

CENTRE:

Nombre	Linge	Départ famille	Arrivée centre	Départ centre	Observations
	VETEMENTS				
8	tee-shirts				
8	slips ou culottes				
1	chemises ou polos				
8	paires de chaussettes				
2+1	pantalons + survêtement				
2	pull-over ou sweat-shirts				
2	shorts				
1	jupe ou robe				
1	k-way et vêtement chaud				
2	pyjamas ou chemises de nuit				
	CHAUSSURES				
1	paire de baskets				
1	paire de chaussons				
1	paire de vieilles basket				
	BAIGNADE				
1	maillot de bain				
1	bonnet de bain (si piscine)				
1	drap de bain				
1	crème solaire				
	POUR LA TOILETTE				
2	serviettes de toilette				
1	gant de toilette				
1	trousse de toilette complète				
	DIVERS				
1	chapeau ou casquette				
1	paire de gants de ski (obligatoire)				
	mouchoirs tissus ou kleenex				
	OBLIGATOIRE				
1	petit sac à dos				
1	Paire de lunettes de soleil				
1	Crème solaire				
1	Gourde				
1	nécessaire courrier				

Pensez à l'autorisation parentale pour la pratique du parapente

Liste donnée à titre indicatif: l'adapter à la durée du séjour de l'enfant.

Nous vous conseillons de marquer le linge avec des bandes tissées et cousues.

Évitez aussi les habits de marque ou les objets de valeur.

Adresse blog du séjour de votre enfant:

blogs.laligue38.org/villard-de-lans

Code utilisateur : 2017ligue38 - Mot de passe : 2017ligue38